


Présents : Monsieur Saïd SERBI, élu,
Monsieur Gilbert MADELON, Directeur des services techniques,
Membres du comité de quartier : Présents 14 / excusés 10 / absents 25

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
<p>Remarque continuité piétonne rue Georges Guynemer</p> <p>Le trottoir est interrompu sur une dizaine de mètres au droit du n° 124 de la rue.</p> <p>Les participants au comité de quartier ne relèvent pas de problématique majeure.</p>	<p>La rue est en zone apaisée, limité à 30km/h.</p>
<p>Espaces verts de l'Echaud</p> <p>Les cheminements piétons internes au lotissement ont des haies vieillissantes ; elles seront supprimées petit à petit et remplacées par du gazon.</p> <p>Une question est posée concernant les haies des particuliers qui ne sont pas entretenues et qui débordent sur le domaine public ?</p>	<p>Quand des problèmes nous sont signalés, l'information est transmise à la police municipale qui intervient</p>
<p>Eclairage nocturne</p> <p>À la suite des émeutes et incivilités e l'été, la commune avait fait le choix de suspendre l'extinction nocturne.</p>	<p>La commune va reprendre l'extinction de l'éclairage public qui sera étendu de 23H à 5H.</p> <p>Cette décision a été prise en accord avec les communes limitrophes.</p> <p>Après réflexion avec les forces de l'ordres, certains secteurs de la commune resteront éclairés.</p>
<p>Bien vivre ensemble</p> <p>Information sur les incivilités dû aux nuisances sonores, aux déjections canines...</p>	<p>La commune a souhaité rappeler quelques règles de bien vivre ensemble.</p> <p>Pour ce faire, Nous avons diffusé sur le « Agir » mais nous avons aussi mis en place des affiches dans certains points de la commune. Des flyers ont été préparés et seront distribués lors de manifestations, par courrier ou par du boitage.</p>

<p>Divers</p> <p>Demande concernant le panneau « sans issue » situé au croisement de la rue des Sartos et de la rue des Vendanges</p>	<p>La commune va déplacer le panneau au niveau du candélabre.</p>
<p>Informations sur les moustiques</p>	<p>La commune a adhéré à l'EID. Les habitants peuvent contacter cette structure en cas de présence de moustiques pour avoir un diagnostic et un accompagnement pour le traitement. https://www.eid-rhonealpes.com/</p>
<p>Panneaux affichage par quartier</p>	<p>Une réflexion 'inter quartiers » est en cours quant au projet d'installer un panneau d'affichage par quartier afin de tenir informer des différents projets.</p>
<p>Des jeunes souhaiteraient mettre en place un projet de tournoi inter quartier.</p>	<p>Ce projet devra être approfondi et une réflexion inter quartiers est en cours.</p>
<p>RAPPEL pour les signalements et info contact</p>	<p>-Pour contacter votre élu Saïd SERBI dans le cadre du Comité de Quartier, utilisez l'adresse comitésdequartiers@laravoire.com et le téléphone est 04 79 71 07 40</p> <p>-Pour contacter les services techniques, par téléphone au 04 79 71 07 40 ou adressez un mail à services-techniques@laravoire.com. Vous pouvez faire des signalements sur le site internet de la mairie (www.laravoire.fr) via l'onglet « signalement ».</p>
<p><u>Prochaine réunion de la commission :</u> Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie</p>	
<p style="text-align: center;">  Saïd SERBI Elu en charge du comité de quartier Echaud/Mollard </p>	